

très-vraisemblablement, il y avait eu ici aussi une oxydation trop forte, et le fer était *suraffiné*. Comme dans le cours de l'opération, la fonte n'est pas devenue pâteuse, elle aura été sursaturée d'oxygène sans passer à l'état de fer; le carbure, il est vrai, aura été totalement détruit pendant l'opération, ce qui aura produit la couleur argentine.

---



---

## SUITE DU TABLEAU

### *Des Mines et Usines de la République par ordre de Départemens.*

---

#### DÉPARTEMENT DES ARDENNES (1).

##### *Notice géographique.*

ON donne proprement le nom d'*Ardennes* à un espace montueux, et en grande partie couvert de bois, qui s'étend du Sud-ouest au Nord-est, le long des frontières de l'ancienne France, qu'il séparait anciennement des Pays-Bas.

Notions  
préliminaires  
sur l'Ar-  
denne en  
général.

Aujourd'hui la totalité de cet espace appartient à l'Empire Français. La majeure partie est comprise dans les nouveaux départemens de l'Ourthe et des Forêts (autrefois pays de Liège et duché de Luxembourg), l'autre réunie à la France bien avant ses dernières conquêtes, portait le nom de *frontière de Champagne* (2). Cette dernière partie a donné le nom d'*Ardennes* au

---

(1) Voyez dans les cahiers de ce Journal, qui ont paru jusqu'en prairial an 6, les descriptions des départemens qui précèdent celui des Ardennes dans l'ordre alphabétique, rédigées comme celle-ci par M. Ch. Coquebert (Montbret).

(2) Il paraît que la chaîne ou bande schisteuse, de laquelle l'Ardenne fait partie, se détache, vers l'embouchure de la Moselle, des montagnes qui règnent le long du Rhin. Elle se termine dans le département de l'Aisne, aux limites de la ci-devant Picardie, près du village d'Hirzon

département que nous entreprenons ici de décrire, dont elle n'occupe cependant que la lixière septentrionale.

Si les considérations physiques devaient seules être consultées dans la division des grands États, l'Ardenne entière pourrait former un arrondissement bien naturel, caractérisé par la nature de son terrain, son climat, ses productions, ainsi que par les habitudes, l'industrie, et la manière de vivre de ses habitans.

Avant d'entrer dans le détail du département auquel l'*Ardenne* donne son nom, nous croyons devoir parler de l'*Ardenne* elle-même, que des traits si marqués distinguent de tous les pays qui l'avoisinent.

Pour trouver l'origine du nom d'*Ardenne*, il faut remonter à la langue que parlaient nos ancêtres les *Gaulois*, avant l'entrée des Romains dans leur pays. Suivant toute apparence, cette langue était la même que celle que parlent encore les habitans du nord de l'Écosse et ceux de l'Irlande, et qu'ils appellent eux-mêmes la langue *Galique*. Dans cette langue *ard* exprime élévation, et *bhenn* qu'on prononce *venn*, signifie montagne. Ainsi *ard-venn* veut dire *montagne élevée* (1).

et de la source de l'Oise. Ce sont là ses limites du côté du Sud-ouest, mais en allant de là au Nord-est on peut la suivre sous le nom d'*Ardenne*, de *Hautes-Fagnes* et d'*Eyffel*, jusqu'au bord du Rhin.

(1) On lit ordinairement *Arduennae*; mais le *v* et l'*u* ne sont devenus des lettres différentes que dans des tems assez récents. On les employait autrefois l'une pour l'autre indifféremment; long-tems même on n'a connu que l'*u*, qui était voyelle ou consonne, suivant que la position l'indiquait.

Pour l'exactitude de cette étymologie, il n'est point nécessaire que les *Ardennes* soient en effet d'une grande élévation; il suffit qu'elles aient dû paraître telles aux hommes qui leur donnèrent ce nom, et c'est ce que l'on concevra facilement, si l'on considère que ces hommes avaient sous les yeux pour objet de comparaison, d'un côté les terres basses et marécageuses de la Belgique, et de l'autre les vastes plaines de la Champagne. D'ailleurs, l'*Ardenne*, sans être fort élevée, a au plus haut degré ce caractère de rudesse et d'aspérité qui appartient aux contrées montueuses.

L'observateur le moins attentif ne peut s'empêcher d'être frappé en entrant dans l'Ardenne, du contraste qui existe entre ce pays et ceux qui l'environnent de toutes parts. Vient-il du côté du midi, c'est-à-dire, de la ci-devant *Champagne*, il n'a parcouru pendant long-tems que des plaines, où la craie presque à nu, fatigue les yeux par sa blancheur, et attriste l'âme par sa stérilité. Y pénètre-t-il par l'Est en remontant la Kill, il a trouvé depuis Andernach des montagnes souvent isolées et en cône tronqué, qui caractérisent les pays volcanisés de la rive gauche du Rhin. Arrive-t-il du nord, il a vu succéder à des bruyères, à des marais, les molles ondulations du terrain houiller. En touchant à l'Ardenne, la scène change entièrement. Au lieu de la pierre calcaire blanche, jaunâtre ou bleuâtre, formant des espaces unis ou des colines arrondies, sillonnées par des vallées assez spacieuses, le voyageur surpris aperçoit des crêtes décharnées, d'après rochers

de couleur obscure et variée, nus, brisés, hérissés, inclinés sous tous les angles, qui, tantôt présentant leur tranche, laissent distinguer leur tissu feuilleté, tantôt, au contraire, ne montrant de front qu'une de leurs lames, ressemblent à un glacis de maçonnerie en pente plus ou moins rapide.

A des terrains cultivés ont succédé des forêts immenses. Les routes commodes qu'on avait suivies jusque-là, sont remplacées par des sentiers étroits et difficiles, dont la multiplicité cause quelque embarras. L'horizon si étendu dans les plaines, se resserre ici entre des hauteurs. Au lieu des belles prairies qui, dans les pays calcaires, bordent le cours sinueux et tranquille des rivières, on ne trouve plus que des gorges resserrées, où les eaux encaissées entre les rochers, bouillonnent en s'efforçant de se frayer un passage.

La partie de cette chaîne qui la termine au Nord-est, porte en bas-allemand le nom de *Hooge Veenen*, d'où l'on a fait dans le patois français ou wallon celui de *Hautes-Fagnes* : c'est un plateau marécageux couvert de tourbes, de bruyères, et de quelques buissons, d'où se précipitent en cascades les sources de quelques rivières qui coulent dans toutes les directions, vers la Meuse, la Moselle et le Rhin.

Dans l'Ardenne le chaume ne couvre point les cabanes comme dans les pays qui l'environnent; mais l'ardoise qui le remplace offre un coup d'œil plus triste encore, et n'est point, comme dans nos cités, l'annonce de l'opulence. Sous ces toits d'ardoises habitent des

hommes simples et laborieux, dont les demeures enfumées et bruyantes sont autant d'ateliers de forgerons. Ils fabriquent principalement des clous, des armes à feu, et les différens ouvrages en fer compris sous le nom de *feronnerie* (1). Ils trouvent dans ces branches d'industrie, dans l'exploitation des bois, dans celle des ardoisières, dans la fabrication de quelques étoffes, des ressources qu'un sol peu fécond leur refuse. La culture n'a pu s'établir que dans quelques vallées étroites, où la décomposition des schistes les moins homogènes, a formé des dépôts mêlés d'argile et de sable, mais peu profonds. On n'y recueille guère que de l'orge, du seigle et du sarrasin.

Encore ces productions ne suffisent-elles pas à la consommation des habitans, qui sont forcés d'avoir recours, pour leur subsistance, aux contrées voisines, dont heureusement plusieurs sont très-fertiles. Les pommes de terre sont devenues une grande ressource. Les forêts de l'Ardenne nourrissent beaucoup de gibier. Les espèces animales y sont petites mais vigoureuses. Les moutons sont renommés pour la bonté de leur chair et pour la finesse de leurs toisons. La race du pays pourrait sans doute être encore perfectionnée par l'introduction des moutons d'Espagne. Le climat de l'Ardenne, quoique plus froid, plus humide que celui des pays qui l'environnent, et sujet à des brouillards épais, sur-tout dans les soirées de l'au-

(1) Ce sont des pelles, pincettes, tringles, gonds et pentures, verroux, crochets, etc.



tomne, ne s'opposerait point, suivant toute apparence, au succès de cette race étrangère, qui supporte, comme l'on sait, des climats bien plus différens encore de celui du pays dont elle est originaire.

Département des Ardennes en particulier.

Tels sont les traits principaux qui caractérisent l'Ardenne proprement dite, zone schisteuse qui a 18 à 20 myriamètres de long tout au moins, du Sud-ouest au Nord-est, sur une largeur moyenne de 7 à 8 myriamètres, et qui se trouve placée entre deux zones calcaires moins élevées qu'elles, qui ont la même direction.

Sa minéralogie.

Revenons aux particularités que présente la minéralogie de ce pays, du moins quant à la partie comprise dans le département qui est l'objet de ce Mémoire.

Partie schisteuse du département.

Nous avons vu que des bancs de schiste, plus ou moins inclinés à l'horizon, forment le *terrain* de l'Ardenne (en prenant le mot de *terrain* dans le sens que lui donnent les minéralogistes). Ce schiste est généralement argileux, contenant cependant plus ou moins de silice, mais ordinairement sans mélange de chaux, et sans empreinte de corps organisés. Il est tantôt violet, tantôt bleu ou vert, quelquefois jaune ou rouge. Il se trouve des espaces dans lesquels le schiste est de véritable ardoise, ce qui veut dire seulement qu'il est plus homogène, d'un grain plus fin, et susceptible de se couper aisément en grandes feuilles planes et minces. M. Monnet indique quelques endroits, où parmi les feuilletés de l'ardoise, il s'en trouve de blancs qui sont de la nature du talc. Il annonce avoir même vu des feuilletés qui étaient talqueux d'un

côté, tandis que de l'autre ils avaient tous les caractères de l'ardoise ordinaire. (*Atlas minéralogique*, page 89).

Des filons ou veines de quartz, ordinairement d'un beau blanc, quelquefois aussi colorés par le fer, en rouge de sang, coupent les bancs de schiste en différens sens, mais le plus communément dans une direction perpendiculaire à leurs lames. Il y a tout lieu de les regarder comme des fissures produites, soit par le retrait que le schiste a éprouvé en séchant, soit par des tassements inégaux, soit enfin par des ébranlemens locaux, fissures qui auront été remplies ensuite par la matière quartzense. Ce quartz est quelquefois compact: quelquefois il est comme carié et rempli de petites cavités. Ces cavités et les fentes de tous les gros morceaux de quartz, sont hérissées de cristaux plus ou moins gros, quelquefois d'une belle transparence.

Filons de quartz.

On observe assez fréquemment, tant dans le quartz que dans le schiste lui-même, des pyrites cubiques qui y sont logées, comme un corps dur le serait dans une pâte molle capable d'en recevoir l'impression et de la conserver; ce qui donne lieu de présumer que les pyrites se sont formées et cristallisées antérieurement à l'époque où le schiste et le quartz ont acquis de la solidité par la dessiccation. En se décomposant, elles laissent souvent à leur place une empreinte cubique bien régulière dans le schiste; il se trouve quelquefois auprès de ces pyrites un dépôt de matière blanche, qui est probablement de la silice, et qui

Pyrites, et blocs de granite engagés dans le schiste.

contient beaucoup d'oxyde de manganèse. Cet oxyde a été trouvé aussi dans de petits filons de spath calcaire cristallisé métastatique, à un demi-kilomètre environ de Charleville, au lieu nommé le *Moulinet*. Le carbonate de chaux a entraîné le manganèse dans sa cristallisation; mais lorsque ces cristaux se décomposent par l'action successive de l'eau, de l'air et de la gelée, le manganèse reste à nu sous la forme d'une poudre noire. Le schiste offre au même endroit des veinules de sulfate de baryte assez bien cristallisé, en prisme hexagonal aplati, terminé par des pyramides.

Un fait très-singulier, c'est que parmi les substances qui se rencontrent accidentellement dans les schistes du département des Ardennes, il faut compter des fragmens ou blocs isolés de granite. La manière dont les lames du schiste se contournent autour de ces morceaux de granite, semble indiquer que le granite était formé avant elles. C'est à Laidfour, près de Monthermé, au bord de la Meuse, qu'on a observé ce fait intéressant: ces granites se détachent peu-à-peu des bancs de schiste à mesure que ceux-ci se détruisent; ils froulent le long de la pente rapide que forment en cet endroit les hauteurs entre lesquelles la Meuse est encaissée, et ils s'amassent au bord de cette rivière. Cette espèce de granite est assez tendre, et ne résiste pas à l'action de l'air, aussi sa surface est-elle plus unie, plus dure, et d'une autre couleur que leur intérieur. La ville de Mézière est pavée (en partie) en granite dur qu'on a tiré anciennement entre Charleville et Monthermé.

En quelques endroits du pays schisteux, on a trouvé, presque à la surface, de petits rognons ou dépôts de marbre argileux; il en a été extrait notamment tout près de Charleville, dans une gorge, derrière Moncy-Notre-Dame, vers la lisière des bois de la Havatière, à deux kilomètres environ du pays calcaire, mais encore dans la région des schistes; il était en bancs inclinés de 60 degrés. On n'a point donné de suite à l'exploitation de cette carrière, parce que ce marbre était d'une couleur très-commune (gris avec de grandes veines blanches). La quantité de parties cristallisées qu'il renferme le rendait aussi très-difficile à bien polir.

Dans le pays de schiste sont encore enclavés quelques cantons où se montre le grès dur en bancs, de 6 à 12 décimètres d'épaisseur, inclinés d'une manière assez régulière. Ce grès est formé de grains siliceux unis entr'eux, à ce qu'il paraît, sans le secours d'aucun ciment. Ses bancs sont ordinairement traversés comme ceux du schiste, par des veines de quartz plus ou moins multipliées: on y remarque aussi des empreintes de pyrites. Le quartz étant de sa nature moins susceptible que le schiste ou le grès d'être décomposé par l'action de l'air et des météores, résiste souvent lorsque ces substances ont été détruites; de là résultent des blocs isolés de quartz qu'on observe en plusieurs endroits du pays schisteux, notamment au lieu nommé les *Cailloux blancs*, à un myriamètre au nord de Charleville. Au-dessus de Château-Renaud est un rocher de grès à-peu-près horizontal à sa face supérieure, nommé

Dépôts calcaires, grès et poudingue de la partie schisteuse.

par les habitans à raison de sa forme, la *table de mangis*. Toutes les veines de quartz dont ce bloc de grès est traversé, saillent au-dessus du reste de la pierre de 5 à 6 millimètres, ce qui atteste tout à la fois l'excès de dureté de ces veines de quartz, et le tems prodigieux qui a dû s'écouler depuis que ce rocher est ainsi exposé à nu à l'action des eaux pluviales.

C'est ici le lieu de parler des singuliers poudingues de Montcornet et d'Areux. Ces poudingues sont composées de masses de grès dur et blanc, (feuilletés suivant M. Clouet) lesquelles sont d'une forme à-peu-près sphériques, mais aplaties dans le sens du banc. Outre cet aplatissement, qui semble indiquer que ces pierres avaient encore une certaine mollesse, lorsqu'elles se sont rassemblées, on peut reconnaître avec un peu d'attention, que le galet supérieur est très-souvent moulé sur l'inférieur, de sorte qu'il y a lieu de présumer qu'à l'époque de leur réunion, une de leurs faces était plus molle que l'autre. Ces galets sont liés entr'eux par un ciment à-peu-près de même nature, qui a rempli tous les intervalles qu'ils laissaient entr'eux, et n'en a formé qu'une seule roche.

Ces poudingues sont dans les bois d'Areux en grandes masses isolées, à mi-côte, dans un pays de schiste. A Montcornet, ils sont encore plus abondans, et tous les rochers des environs de ce village sont de cette nature.

Au pied de la route, occupée par les poudingues d'Areux, se trouve une pierre assez singulière,

singulière, formée alternativement d'une couche de schiste et d'une de grès.

Ce serait ici le lieu de parler des substances métalliques, mais la région des schistes, que l'on peut regarder comme la plus anciennement formée, si même elle n'est pas de nature primitive, n'a pas offert jusqu'à présent de gîte de minerai, malgré les nombreux filons de quartz qu'on y remarque, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à quelques dépôts superficiels de mine de fer peu dignes d'attention, par leur qualité et leur abondance (1).

Tel est celui qui alimente le fourneau des Mazures, dont nous parlerons plus bas, et qui existe dans le pays schisteux, près de l'ardoisière de Rimogne. Ce minerai contient 15 pour cent de schiste, 63 de quartz, et 22 de fer.

De la mine de fer arsenicale se tirait aussi du pays schisteux dans ce même canton, et alimentait un haut fourneau, aujourd'hui détruit, qui existait au lieu nommé *la Commune*, entre Secherolle et Renwez, près de Mont-Hermé. Il reste dans ce lieu de grands amas de scories. La mauvaise qualité de cette mine paraît avoir été une des principales causes de la chute du fourneau qu'elle alimentait.

La région schisteuse que nous venons de décrire, renferme les villes de Rocroy, Revin, Fumay et Bouillon. Ses limites, du côté du sud dans ce département, sont de l'Est à l'Ouest,

(1) Cependant, à Stolzembourg, dans le département des Forêts, on a reconnu et même exploité dans le schiste un filon de cuivre.

Substances  
métalli-  
ques de la  
partie schis-  
teuse.

Tableau  
des mines  
et usines



à-peu-près les communes suivantes : Pouru-aux-Bois , Givonne , Flegneux , St-Monge , Bosseval , Gernelle , Gesponsart , Aiglemont , Charleville , Damonzy , Houldizy , Areux , Rimogne et Signy-le-Petit. Elle est placée entre deux régions calcaires , mais qui diffèrent essentiellement entr'elles par l'état où se trouve la pierre calcaire , et probablement par l'époque de leur formation.

Partie calcaire du département.

Au Nord règne un pays de marbre ou calcaire compacte en bancs ordinairement inclinés , et ne contenant le plus souvent point de corps marins ; au Sud , la pierre calcaire est coquillière , en couches horizontales , et à-peu-près de la nature de la pierre à bâtir des environs de Paris. Le pays de marbre confine au Nord au terrain houiller ; le calcaire coquillier touche au Sud aux vastes plaines de craie des ci-devant provinces de Champagne et de Picardie.

Le terrain houiller ne s'étendant pas dans le département des Ardennes , nous n'en parlerons pas ici ; mais nous allons donner quelques détails sur le pays de marbre , celui de calcaire coquillier et celui de craie , parce que ces trois natures de terrain se trouvent dans le département des Ardennes. A l'Ouest de ce département , c'est-à-dire , dans celui du Nord , le terrain schisteux et celui de calcaire coquillier n'étant plus interposés entre les régions occupées par le marbre et par la craie , celles-ci se touchent sans intermédiaire.

Région des marbres.

La région des marbres est la plus septentrionale des quatre qui composent le département

des Ardennes. Elle commence pour ce département à Givet , et se termine au village de Forges , à deux kilomètres au sud de Chimay. Les communes de Philippeville et Mariembourg y sont situées , et la plus grande partie de ce qui formait dernièrement le district de Couvin (1). Le calcaire compact de cette région est le plus souvent d'un gris bleuâtre , tacheté de blanc. Les bancs de cette pierre affectent tous les degrés d'inclinaison intermédiaires entre la position horizontale et la verticale. M. Monnet observe qu'en plusieurs endroits elle est recouverte d'une espèce de schiste en feuillets très-minces , qui occupe les parties montagneuses et porte , dans le pays , le nom de *Lageusses*. (Probablement il s'agit d'une pierre calcaire fissile). Il y a dans cette région plusieurs gîtes de minerais , notamment des filons de plomb , et de la mine de fer en grain.

La région des pierres à chaux et à bâtir , contenant des coquilles littorales et des madrepores , occupe , dans le département des Ardennes , l'espace compris entre le pays schisteux et le pays de craie. Elle se lie avec les

Région des pierres coquillières.

(1) M. Dethier , dans un Mémoire intitulé : *Coup-d'œil sur les anciens Volcans éteints des environs de la Kill supérieure* , publié en l'an XI , trace la ligne de séparation du pays calcaire et du pays schisteux du côté du nord. Il présume qu'elle traverse la Meuse entre Fumay et Vireux , la Lesse , au-dessus de Rochefort , l'Ourthe , au-dessus de Durbui , l'Amblève , au-dessus d'Aiwaille , la Hoegne , entre Spa et Theux , et la Vesdre , au-dessus de Limbourg , près d'Eupen , la Roër , entre Duren et Juliers.

terrains de même nature qu'elle, qu'offre le département de la Meuse. Elle occupe la partie orientale du département, et de plus, une bande qui le traverse par le milieu du Sud-est au Nord-ouest. Les principaux lieux qu'on y remarque sont, Grandpré, Busancy, Mouzon, Carignan, Douzy, Sedan, Mézière, Maubert-Fontaine et Rumigny. Cette contrée calcaire est très-coupée, et même montueuse dans les parties qui avoisinent le pays de schiste. Mais autant celui-ci porte l'empreinte des plus grands bouleversements, par l'inclinaison et la rupture des bancs qui le composent, autant le pays calcaire annonce une tranquille formation, par la superposition régulière de ses couches horizontales. Les carrières de cette région fournissent de très-bonne pierre à bâtir : nous les indiquerons dans la suite de ce travail. On y trouve du gypse en un petit nombre d'endroits. Mais ce qu'il y a de particulièrement intéressant, ce sont les dépôts abondans de mine de fer que cette partie du département offre à l'industrie de ses habitans.

Région  
Crayeuse.

A cette région succède celle de craie, la quatrième et dernière que nous avons à considérer. Celle-ci règne du côté du Sud-ouest, et se prolonge dans les départemens de la Marne, de l'Aisne, etc. La ligne de démarcation de ce terrain et du précédent suit à-peu-près le cours de l'Aisne, depuis son entrée dans le département, et même depuis Ste-Ménéhould, jusqu'au village de Rilly, où cette rivière fait un coude pour tourner vers l'Ouest, tandis que cette ligne, au contraire, continue à se diriger

au Nord-ouest. On la suit jusque vers Brunhame et Aubenton, dans le département de l'Aisne, passant près de Corny-la-Ville, Wassigny et Roquigny. Les principaux endroits situés dans le pays de craie du département de l'Ardenne, sont Machault, Rethel, Château-Porcien et Chaumont. La couche de craie a ordinairement 30 mètres et plus d'épaisseur; après quoi l'on trouve une nappe d'eau sur une couche d'argile. Ces plaines de craie sont généralement nues et arides. Les arbres même refusent d'y croître; mais les vallées y sont spacieuses, fertiles et riantes. La vallée de l'Aisne est un des plus riches pays de la France pour les blés, sur-tout dans la partie placée entre la craie et le calcaire coquillier, vers Attigny, etc. C'est cette vallée qui alimente en plus grande partie l'Ardenne, et donne lieu au commerce considérable de grains, qui se fait à Charleville.

La partie méridionale du département et celle du Nord-ouest, versent leurs eaux dans l'Oise, soit immédiatement, soit au moyen de la rivière d'Aisne, qui a, dans le département des Ardennes, une bonne portion de son cours. La partie du Nord-est appartient au bassin de la Meuse. On y remarque particulièrement la rivière de Chiers, qui, venant de Montmédy, se jette dans la Meuse au-dessous de Douzy, et la Semoy qui passe à Bouillon : cette dernière n'est que flottable, à cause des rochers qui embarrassent son cours. Près de Mariembourg est une petite rivière nommée l'eau noire, qui disparaît sous une montagne l'espace d'un kilo-

Rivières:



mètre environ , et réparait ensuite près du village de Nismes. Le dessus de ce pont naturel est en culture.

Règne végétal.

Les richesses végétales du département des Ardennes sont plutôt dues aux forêts et aux prairies qu'à la culture des terres , à laquelle les terrains de schiste et de craie sont peu propres. Il y a cependant des vallées fertiles en grains , sur-tout dans la partie occupée par le calcaire coquillier. On recueille du vin passable dans la partie méridionale du département , notamment à Tourteron , Neuville et Vons.

Charleville est un entrepôt considérable pour les blés qu'on y amène , tant par terre que par la Meuse : ce qui excède la consommation de cette ville se répand de là dans l'Ardenne propre et dans les pays situés plus bas sur la Meuse. On évalue ce commerce à plus de cent mille hectolitres , sans y comprendre l'orge , la drèche et l'épeautre.

Règne animal.

Nous avons parlé plus haut de ce que l'Ardenne proprement dite , à laquelle appartient la bande schisteuse de ce département , offre de particulier quant au règne animal. Les autres bandes n'ont rien de remarquable sous ce rapport.

Industrie manufacturière.

On estime qu'il se vend chaque année à Charleville environ 50 mille myriagrammes de laine d'Ardenne , qui passe de là à Rethel et à Rheims , non compris ce qui reste dans la ville et les environs , particulièrement à Renwez , pour alimenter les fabriques de bas et bonneterie qui y existent. Charleville et Mézières renferment

aussi plusieurs ateliers de tannerie et de mégisserie.

Mais la ville la plus importante du département , sous le rapport des manufactures , est sans contredit celle de Sedan. Tout le monde connaît les beaux draps qui s'y fabriquent. Cette branche d'industrie mérite d'autant plus d'admiration , que la nature n'a rien fait en sa faveur. C'est d'Espagne que se tirent les laines qu'elle met en œuvre , et l'on reçoit d'ailleurs les huiles , les savons et les matières qui servent à la teinture. Néanmoins , l'activité et l'intelligence avaient porté cette manufacture à un tel degré de prospérité , qu'elle a compté jusqu'à mille métiers-battans , qui fabriquaient tous les ans vingt mille pièces de draps fins , chacune d'environ 30 mètres , et occupaient 14 à 15 mille ouvriers. Cette ville avait déjà beaucoup perdu avant la révolution : plusieurs circonstances se sont réunies depuis pour consommer sa perte ; mais il ne faut que des tems plus heureux , pour ranimer une industrie dont le germe existe , et lui rendre son ancien éclat.

Lorsque César fit la conquête des Gaules , la partie septentrionale de ce département était occupée par les *Aduatici* ; la partie méridionale par les *Remi*.

Histoire du département.

La première se trouva comprise ensuite dans la seconde Belgique , et la deuxième dans la seconde Germanie.

Sous les enfans de Clovis , ce pays fit partie du royaume de Soissons , et ensuite de celui d'Austrasie. On le voit ensuite possédé par les comtes de Champagne , à l'exception de quel-

ques États particuliers, tels que Sedan, Bouillon, etc. et de la partie la plus reculée vers le nord qui dépendait du Hainault.

Ce qui appartenait à la Champagne fut réuni définitivement à l'Empire Français en 1335; la principauté de Sedan le fut en 1641; Philippeville et Mariembourg en 1678; Bouillon en 1793.

On voit que le département des Ardennes, placé sur l'ancienne frontière de la France, a été formé de différentes parties, qui sont venues successivement augmenter de ce côté le territoire Français.

Population. La population de ce département est de 222,000 habitans.

Étendue. Son étendue de 52  $\frac{1}{2}$  myriamètres carrés, ce qui fait environ 423 habitans par myriamètre carré.

(La suite à un autre Numéro).

## A N A L Y S E

De Carbonate de Magnésie (1) de Robschütz en Moravie.

Par MM. LAMPADIUS et MITTCHER (2).

1°. LE minéral mis dans un mélange de deux parties d'acide sulfurique concentré et d'une partie d'eau, à une température de 10 à 15° du thermomètre de Réaumur, s'y est dissous lentement, et avec une légère effervescence. La quantité d'acide carbonique dégagé de cette manière, s'est trouvé les 0,51 en poids du minéral soumis à l'essai.

2°. Il se forma bientôt des prismes de sulfate de magnésic, d'un goût un peu amer.

3°. De la lessive de sang ajoutée à la dissolution y occasionna à peine une teinte de bleu sans la troubler.

(1) Ce minéral est décrit dans la *Minéralogie* publiée par M. Brochant, tom. 2, p. 499, sous le nom de *Terre magnésienne naturelle*, qui lui a été donné par Werner: c'est le premier carbonate de magnésie qui ait été connu des minéralogistes Allemands. — Sa couleur est d'un gris-jau-nâtre (avec des dendrites noires). — Il se trouve en masses quelquefois tuberculeuses. — Sa cassure est matte, terreuse, à grains très-fins passant à la conçoïde. — Il est opaque, tendre et très-tendre, un peu onctueux, happe un peu à la langue: il se trouve dans une roche serpentineuse, et est accompagné d'écume de mer.

(2) Cet article est extrait des *Opuscules chimiques* de M. Lampadius, (*Samlung praetisch-chemischer Abhandlungen*), tom. 3, p. 241, par J. F. Daubuisson.